

# Ingénieur spécialité Réseaux

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

36 mois  
1800 heures

## Diplôme

délivré par



## ► Objectifs

L'objectif essentiel de la formation est de former des ingénieurs capables de concevoir, dimensionner, déployer, exploiter et administrer les réseaux de nouvelle génération. Ces réseaux, caractérisés par la convergence des technologies et des services, entraînent une mutation significative de la base de compétences des ingénieurs qui les mettent en œuvre chez les opérateurs, les constructeurs et dans les entreprises utilisatrices.

Les services et les infrastructures réseaux, la convergence voix/données/images/mobilité, la fibre optique, la sécurité, la qualité de service, font partie des thèmes abordés dans le programme des enseignements.

Les compétences acquises par les diplômés issus de cette formation sont doubles : génériques et propres à l'exercice du métier d'ingénieur ; spécifiques à la spécialité des réseaux et en particulier sur ceux de nouvelle génération dont le déploiement sur le territoire représente l'un des enjeux industriels majeurs pour le pays et pour la compétitivité des entreprises.

## ► Accès au diplôme

L'accès à la formation est possible :

**En 1ère année** : être régulièrement inscrits en dernière année : de BUT « Réseaux et télécommunications » ou de BUT « Génie électrique et informatique industrielle » ou de BUT « Mesures physiques » ou de BUT « Informatique » ou de licence dont la mention ou le parcours spécifique est en adéquation avec le programme ou de bachelor dont le programme est en adéquation avec la formation ou de Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES) conférant le grade de licence dont la spécialisation est en adéquation avec le programme de la formation.

Peuvent également se présenter à l'admission sur titre en première année de la FIPA : les candidats déjà titulaires d'un des diplômes cités, les candidats inscrits dans une filière CPGE ATS, les candidats inscrits en deuxième année dans une filière CPGE MP, MPI, PC, PSI, PT et TSI, les candidats inscrits en deuxième année de cycle préparatoire intégré dans une école d'ingénieur, les candidats inscrits dans un programme de formation ingénieur de l'une des écoles de l'Institut Mines-Télécom.

**En 2ème année** : être régulièrement inscrits en première année de master (M1) dont la mention ou le parcours spécifique est en adéquation avec le programme de la formation.

**Admission** : Sur dossier et entretiens, test d'anglais.

**Dépôt de candidature** : du 1er février au 14 mars 2023 sur <https://alternance.imt.fr> et complément d'informations : <http://www.telecom-sudparis.eu/fipa>

## ► Rythme d'alternance

2 ou 3 jours en école / 3 ou 2 jours en entreprise pendant les cinq premiers semestres de la formation.

Le sixième semestre est totalement consacré à un projet de fin d'études effectué en entreprise

**Rentrée** : début septembre

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Daniel RANC - [daniel.ranc@telecom-sudparis.eu](mailto:daniel.ranc@telecom-sudparis.eu)

**Contact administratif** : Cécile DELAFONT - [cecile.delafont@telecom-sudparis.eu](mailto:cecile.delafont@telecom-sudparis.eu) Tél. : 01 60 76 40 26

**Contact CFA EVE** : VOLIA Audrey - [a.voliam@cfaveve.fr](mailto:a.voliam@cfaveve.fr) - Tél : 01 60 79 54 07

**Télécom SudParis**  
9 rue Charles Fourier  
91000 EVRY



## Programme de la formation

Le programme comporte 1 800 heures d'enseignement réparties sur les 3 années, et est articulé autour de trois thématiques :

### Thématique 1 - Culture de l'entreprise et ouverture

---

Recouvre les notions en économie, droit, gestion, communication, nécessaires à tous ingénieur, dont environ 260 heures d'anglais (objectif : TOEIC 850).

Occupe environ 1/3 des heures programmées.

### Thématique 3 - Sciences et techniques de la spécialité réseaux

---

Apporte de solides connaissances en infrastructures, services, réglementation, qualité, sécurité, protocoles, etc., et une expertise en réseaux haut et très haut débits.

La spécialité couvre 47% des heures programmées, auxquelles s'ajoutent les 805 heures du projet de fin d'études.

### Thématique 2 - Science de l'ingénieur

---

Domaine qui regroupe les connaissances en mathématiques, informatique, théorie du signal et des communications, indispensables à tout ingénieur en télécommunications.

Représente 1/4 du temps programmé.

### Expérience à l'internationale

---

En plus des 3 thématiques, s'y ajoute l'acquisition d'une expérience professionnelle à l'international de 2 mois minimum pendant la période entreprise

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-